

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 6 décembre 2021

Objet
Versement de la
subvention 2022 à
l'association Passage
à l'Art

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 30 novembre 2021 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT, Nathalie LACUEY, Jean-claude GALAN, Andrée COLLIN, Martine CHEVAUCHERIE, Didier IGLESIAS, Hélène BARBOT, Jean-Michel MEYRE, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Hervé DROILLARD, Nadine GRENOUILLEAU, Christophe BAGILET, Vincent BUNEL, Olivier SAILHAN, Ahmed ASFOR, Muriel SOLA, Kamel MEHERZI, Justine ADENIS, Cédric JUIF, Monique FRENEL, Catherine ARNOLD, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX, Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme DURLIN à M. GALAN – M. CAVALIERE à Mme COLLIN
Mme SABI à M. ASFOR – Mme BIJOUX à M. BOURIGAULT –
Mme BONNAL à M. JUIF – Mme PROUHET à Mme LACUEY
M. CALT à M. SINSOU

M. MEYRE Jean-Michel a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Passage à l'art est une association qui a pour objet de développer et promouvoir les cultures plus particulièrement dans le domaine de la lecture publique et les pratiques artistiques liées à la bande dessinée, sur l'Intercommunalité des communes du GPV.

L'association a pour mission de :

Favoriser le développement culturel sur le territoire, et l'accès à la culture pour tous ;

Encourager l'ouverture au monde par les pratiques culturelles ;

Promouvoir la bande dessinée et ses acteurs sur le territoire des Hauts de Garonne ;

Participer à l'amélioration de l'image du territoire par une offre artistique de qualité.

Pour 2021-2022, le projet de l'association se décline autour de trois principales actions sur la thématique « Natures et Jardins imaginaires » :

Parcours d'Education Artistique et Culturelle « Classes en Bulles » de novembre 2021 à mai 2022 : L'éducation artistique et culturelle est le socle fondamental du projet. En combinant l'art visuel et la littérature, les parcours BD s'adressent aux classes du territoire en leur proposant des modules de lecture et de pratique artistique.

Les classes participeront à des ateliers de pratique artistique autour de l'illustration, du manga, de l'écriture de scénario-storyboard et de réalisation de planches de bande dessinée pour des modules de 4.5 à 15 heures d'intervention.

En 2021-2022, dix-sept classes floiracaises sont inscrites sur ce dispositif. Une sélection d'albums autour du thème de la Nature et des Jardins imaginaires sera réalisée par le libraire partenaire et les médiathèques du territoire comme support à ces rencontres.

Les auteurs pourront mener leurs ateliers au sein des écoles, un temps de sensibilisation préalable au medium bande dessinée (codes, genres, vocabulaire) sera également proposé par les bibliothécaires à la médiathèque.

L'Association Passage à l'Art s'associe également à la tenue des parcours culturels programmés par la ville, en co-organisant la venue de l'auteur Dawid sur un parcours croisé entre la médiathèque (parcours A l'Unisson) et Classes en bulles. L'association assure la prise en charge logistique et financière des trois jours interventions de l'auteur.

En PréamBulles ! : événements organisés en amont du Festival

L'association développe une programmation d'animations autour de la bande dessinée, du livre jeunesse et de leurs auteurs dans les communes partenaires, en préambule à la manifestation « phare » sur chaque ville partenaire.

Le vendredi 6 mai 2022 sera programmé le spectacle La Saga de Grimir (Ensemble Drift) à Floirac dont le cout de cession sera pris intégralement en charge par l'association.

L'auteur de la bande dessinée a été adaptée pour le spectacle sera quant à lui accueilli par une classe de l'école Léon Blum et une du collège Nelson Mandela en amont de la représentation pour un parcours Classes en Bulles.

Festival Faites des Bulles – samedi 14 et dimanche 15 mai 2022 à Bassens

La crise sanitaire ayant empêché une nouvelle fois la tenue du festival en 2021, une exposition virtuelle à 360° et en 3D a pu être réalisée.

En 2022 et afin de valoriser les actions menées auprès des différents publics, l'association organisera durant 2 jours une restitution festive sous forme d'expositions et d'animations (rencontres, dédicaces, spectacles, ateliers participatifs et exposition des travaux scolaires) autour de la Bande Dessinée et du livre jeunesse.

L'association fera appel aux compétences d'une personne chargée de la direction artistique pour la tenue de ce festival.

La Ville de Floirac est ainsi sollicitée pour un financement de 11 500 € (onze mille cinq cents euros) pour l'année 2022 dès cette période, les ateliers auprès des enfants des écoles débutant au mois de novembre. Il est précisé que tous les engagements 2021 ont été honorés auprès des auteurs et Compagnies programmés sur la saison 2020-2021.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de cette subvention.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie Participative et Agenda 21 réunie en date du 23 novembre 2021 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE le versement de la participation de la Ville de 11 500 € (onze mille cinq cents euros) à l'Association Passage à l'Art pour l'année 2022.

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2022.

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 33

Pour : **33 unanimité**

Contre :

Abstention :

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 7 décembre 2021

Le Maire,

Jean-Jacques PUYOBRAU

